MARCENAC Noël (1885-1970). L'excellence vétérinaire.

Louis, Noël Marcenac, né le 16 février 1885 à Le Burg de Varetz en Corrèze fait ses études secondaires à Sainte-Foy-la-Grande puis à Limoges et obtient le baccalauréat. Il entre à l'École nationale vétérinaire d'Alfort en octobre 1905 comme élève militaire. Après une scolarité brillante au cours de laquelle il obtient une médaille de bronze en troisième et en quatrième années, il est diplômé en 1909 et rejoint l'école de cavalerie. Classé 6e de sa promotion à Saumur, il est affecté en octobre 1910 au 34e régiment d'artillerie de campagne (RAC) à Angoulême puis, du fait de la réorganisation de l'artillerie, au 52e RAC qui le remplace dans la même ville dès le 1er janvier 1911.

Il est promu vétérinaire en second le 1er octobre 1912.

En 1914, le 52e régiment et ses éléments de réserve forment quatre groupes d'artillerie de campagne : les 1er et 2e (52e RAC) et les 3e et 4e groupes (252e RAC). Le vétérinaire aide-major de 1re classe Marcenac assurera les fonctions de vétérinaire du 3e groupe du 252e RAC avec lequel il participe à la bataille de la Marne.

A partir de juillet 1915, le 252e RAC constituera l'artillerie de la 128e division d'infanterie qui s'illustrera dans les combats du bois Le Prêtre. Noël Marcenac exercera également à compter de ce moment les fonctions de chef du service vétérinaire de la division jusqu'à la fin de la guerre. Le 252e RAC et la 128e division combattront également en Argonne, lors de l'offensive de Champagne, à Verdun en 1916 et en 1917 et participeront également à la seconde bataille de la Marne.

Noël Marcenac sera blessé le 2 juin 1918 lors d'un violent bombardement de l'artillerie ennemie. Sa conduite au cours de la Grande Guerre lui vaudra pas moins de trois citations à l'ordre de la division. Après l'armistice, de fin 1918 à septembre 1919, Noël Marcenac assure les fonctions de chef des services agricoles et vétérinaires du secteur rhénan-ouest d'occupation en Allemagne. Le 25 mars 1919, il est promu vétérinaire major de 2e classe. En octobre 1919, il est muté au 112e régiment d'artillerie lourde avant d'être affecté, en septembre 1920, à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il profitera de cette affectation pour obtenir une licence ès sciences en 1923.

En août 1923, le vétérinaire major de 2e classe Marcenac est placé hors-cadre et affecté aux troupes d'occupation du Maroc. Il sert dans la zone centre-sud comme inspecteur du service de l'élevage du Maroc.

A son retour du Maroc, en 1926, il soutient sa thèse de doctorat vétérinaire intitulée *Étude clinique et thérapeutique des accidents provoqués, chez le cheval, par les gaz de combat*.

Cette même année, il est affecté au service vétérinaire de l'École d'application de cavalerie et du train de Saumur comme chef de clinique. C'est dans cette affectation qu'il va montrer toutes ses qualités de chirurgien et d'enseignant et ainsi marquer durablement de nombreuse promotions de vétérinaires élèves officiers d'active et de réserve.

En 1931, alors que cela ne fait pas partie du cursus des enseignants de Saumur, il va présenter et réussir le difficile concours d'agrégation des écoles vétérinaires. L'année suivante, il est promu vétérinaire commandant et nommé professeur de clinique. Il est plus particulièrement chargé de la direction de l'hôpital vétérinaire d'instruction et prendra ensuite les fonctions de professeur d'épidémiologie et pathologie militaires.

En septembre 1934, il devient le directeur du service et de l'enseignement vétérinaire. Il poursuivra l'effort de modernisation du service entamé par son prédécesseur. Il est promu vétérinaire lieutenant-colonel le 29 mars 1938.

Lors de la mobilisation, le vétérinaire lieutenant-colonel Marcenac laisse la direction de l'enseignement vétérinaire à Saumur et prend la direction du service vétérinaire d'une des armées françaises. Après la débâcle, l'armistice du 22 juin 1940 impose à la France une réduction drastique de ses effectifs militaires. La France n'est autorisée à conserver en métropole qu'une armée de 100 000 engagés pour le maintien de l'ordre, ce qui correspond aux effectifs de la Reichswehr imposés à l'Allemagne après la première guerre mondiale. L'arrêté du 14 août 1940 raye des cadres six vétérinaires colonels, quinze vétérinaires lieutenants-colonels dont Noël Marcenac, trente-huit vétérinaires commandants et quatre vétérinaires capitaines. Son titre d'agrégé des écoles vétérinaires lui permet d'être accueilli à l'École vétérinaire d'Alfort.

En août 1941, il réussit le concours de professeur agrégé chargé du VIIIe enseignement (chirurgie) et succède ainsi le 15 octobre 1941 au professeur Coquot à la tête de la chaire de pathologie chirurgicale de l'École d'Alfort.

Dans l'après-guerre, profitant de son expérience de Saumur et suivant de très près les progrès de la chirurgie humaine, le professeur Marcenac va être à l'origine d'un véritable essor de la chirurgie vétérinaire.

En utilisant et vulgarisant les nouvelles techniques d'anesthésie, il va développer de nombreuses techniques chirurgicales audacieuses, précises et rationnelles.

Contraint de prendre sa retraite en 1955, en lien avec les nombreux chirurgiens de l'homme avec lesquels il a activement collaboré à partir de 1946, il crée un centre de recherches chirurgicales dans des locaux mis à disposition au sein de l'École

d'Alfort. Jusqu'à son décès en 1970, ce centre va accueillir de nombreuses équipes de recherche pour développer des techniques d'avant-garde : greffes de cœur et de poumons, shunts artério-veineux, pontages, prothèses vasculaires, restauration de l'œsophage, etc.
Dès le début de sa carrière, y compris pendant les années de guerre, Noël Marcenac a écrit de nombreux articles relatant son expérience professionnelle puis ses activités de recherche et d'enseignement. Il a à son actif pas moins de trois cents publications dont trois ouvrages : *Anesthésiologie vétérinaire*, *Encyclopédie du cheval* et *Chirurgie générale vétérinaire* publié après son décès qui présente l'ensemble des techniques chirurgicales vétérinaires pour les principales espèces d'animaux domestiques.
Il a activement participé à de nombreuses sociétés savantes : Académie de médecine, Académie de chirurgie, Académie vétérinaire, Société d'anesthésie, Société de médecine vétérinaire pratique, Société de pathologie comparée. Il fut notamment le président de ces quatre dernières assemblées.

Le bâtiment et le hall des hôpitaux de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (Val-de-Marne) portent son nom.